

ARRIVÉE
CPDP

13 DEC. 2006

N°

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SARDENT

REÇU A LA PRÉFECTURE DE LA CREUSE

le - 6 DEC. 2006

L'an deux mil six, le vingt sept novembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal 20.11.06

PRESENTS :

MMES MRS GAILLARD Thierry, NOUAILLE Roselyne, DENIS Gérard, MASSIAS Didier, ROUSSANGE Christian, DECRESSIN Jean-Pierre, SAMARDZIJA Serge, CLAUDE Georges, AUGUSTYNIAK Jérôme, VINCENT Christine, GUYONNET Régis, GAILLARD Daniel, DUPONT Jean-Michel, GASNIER Pierre

ABSENT :

Mr FOURTON Guy

Au moment où se déroule le débat public sur le projet de ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges, les élus souhaitent rappeler leur position et réaffirmer les nécessaires aménagements ferroviaires dont le département de la Creuse a besoin pour assurer son développement à savoir :

Nécessité d'un aménagement en liaison Grande Vitesse de la ligne Paris - Orléans - Châteauroux - La Souterraine - Limoges - Toulouse avec des rames TGV permettant une interconnexion avec le réseau européen Grande Vitesse et assurant une desserte sur Lille et demain sur Strasbourg. Ces aménagements répondent à une véritable politique d'aménagement du territoire indispensable à l'espace Massif Central et doivent être menés dès 2007 dans des conditions financières acceptables pour les Régions Centre et Limousin.

Nécessité d'une modernisation de la ligne Bordeaux - Guéret - Lyon et de la ligne Ussel - Montluçon.

Les Elus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif - la ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges - pénaliserait lourdement le Limousin dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Pour copie conforme

A Sardent, le 30 Novembre 2006

Le Maire
Thierry GAILLARD

